

Le 15 décembre 2008

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures 15, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet et Lyse Gingras et messieurs André Drolet, Yvon-Paul Morissette, Robert Pilote et Laurent Habel tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

- Rés. 08-484
Avis de convocation Il est proposé par madame Monique Goulet et unanimement résolu que le conseil municipal accepte l'avis de convocation, tel que rédigé.
- Rés. 08-485
Financement acquisition lots 755-24 et 755-25 Il est proposé par monsieur André Drolet et unanimement résolu que le conseil municipal finance, à même le fonds de roulement, le montant de 53 930 \$ (taxes incluses) payé pour l'acquisition des lots 755-24 et 755-25. Ce montant sera remboursé sur 5 ans.
- Rés. 08-486
Adoption règl. 08-570 Il est proposé par monsieur Laurent Habel, appuyé par monsieur André Drolet et unanimement résolu que le conseil municipal adopte le règlement #08-570 décrétant un emprunt de 31 989,55\$ à partir du fonds de roulement pour défrayer une partie des travaux du pont de la rue des Prairies. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était au long retranscrit.
- Rés. 08-487
Maire suppléant Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que le conseil municipal nomme monsieur Yvon-Paul Morissette, conseiller, pour agir à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009.

Levée de l'assemblée à 19 heures 20.

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.